



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Charançon rouge du palmier :

Projet d'arrêté préfectoral Occitanie



CROPSAV Occitanie - Santé des végétaux
6 décembre 2017

LE CHARANÇON ROUGE DU PALMIER EN QUELQUES MOTS

- Coléoptère *Rhynchophorus ferrugineus* spécifique des Palmiers (30 espèces sensibles – présent surtout sur *Phoenix en Occitanie*)

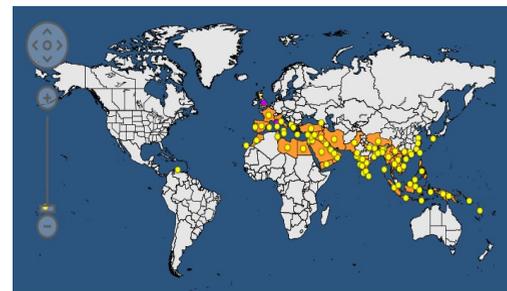


Palmier des Canaries



Palmier dattier

- Originaire d'Asie du Sud et du Sud-Est, il est présent dans plus de 60 pays, et menace les palmiers dattiers, cocotiers, et palmiers d'ornement.



- Organisme de quarantaine réglementé au niveau européen sur végétaux sensibles, par **décision d'urgence** modifiée 2007/365/CE, visant à empêcher son introduction et sa dissémination

SYMPTOMES ET DEGATS :

Les larves effectuent la quasi totalité de leur cycle dans le végétal, rongant les tissus internes, d'où :



**Écart à l'axe central puis affaissement de la couronne du palmier.
Chute de palmes ...**



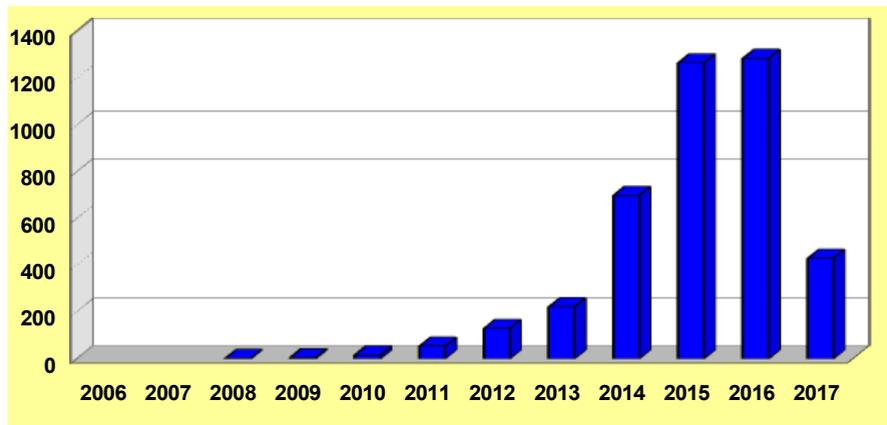
... voire chute de palmier



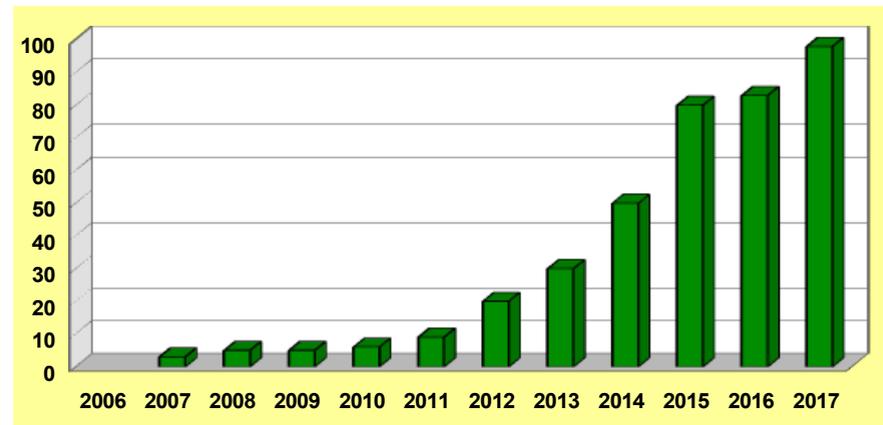
SITUATION EN REGION OCCITANIE



Evolution du nombre de palmiers contaminés 2006 – 2017
Ex-région LR



Evolution du nombre de communes contaminés 2006 – 2017
Ex-région LR



SITUATION EN REGION OCCITANIE



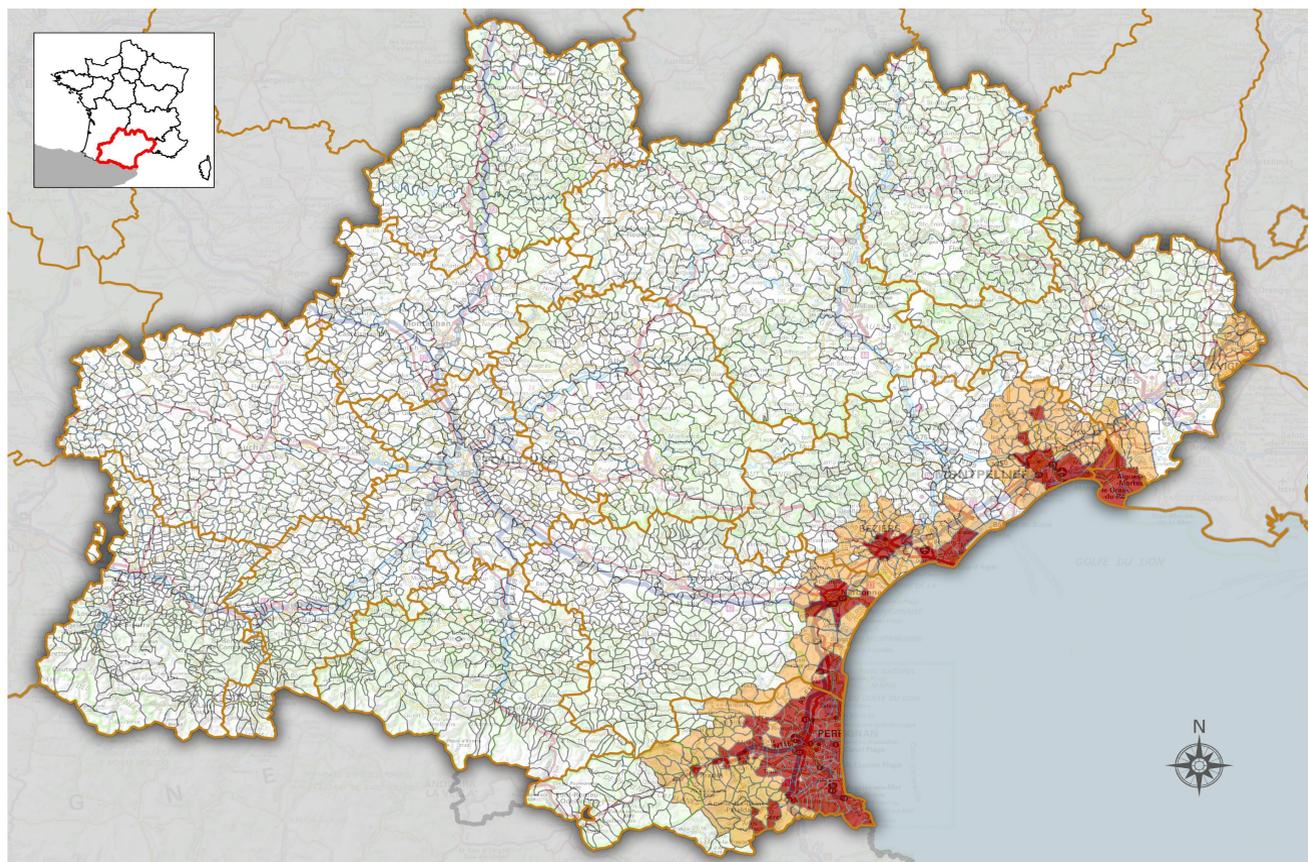
Charançon rouge du palmier

Occitanie



Draaf Occitanie

Réalisation : FREDON Occitanie
Date : Novembre 2017



Contaminée entre 2015 et 2017

- Commune contaminée
- Commune en zone tampon



REGLEMENTATION

- Décision européenne modifiée 2007/365/CE du 27 mai 2007 :

Végétaux sensibles listés : 27 genres / espèces de palmiers, de diamètre de tronc à la base supérieur à 5 cm

Introduction et propagation du charançon rouge interdite dans la Communauté

Exigences à l'importation, attestées sur le certificat phytosanitaire

Exigences en circulation dans l'UE : Passeport Phytosanitaire Européen

Enquêtes officielles de détection du CRP et notification à la Commission européenne, avec plan d'action national et zones délimitées actualisés

Mesures d'éradication du parasite + surveillance renforcée au moins dans les zones infestées

• AM du 15/12/2014 – *danger sanitaire catégorie 1 (intérêt général)*

• AM du 05/06/2009 – utilisation de traitements dans le cadre de la lutte contre certains ON

REGLEMENTATION

- AM modifié du 21/07/2010 – Précision des mesures de la directive, au niveau national / **Plan d'action national basé sur une méthode intégrée de lutte**

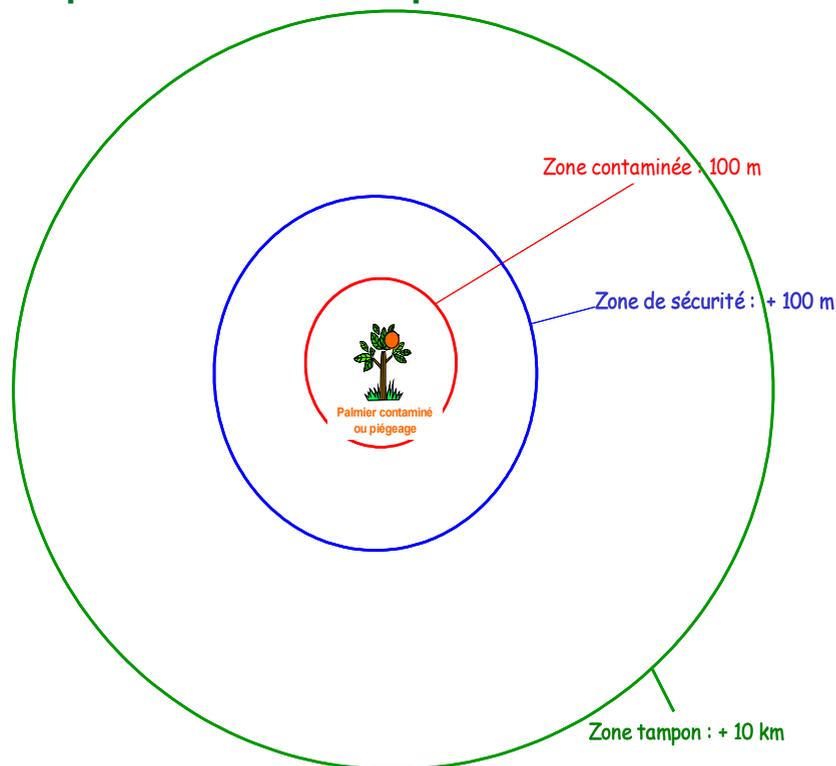
Tous les palmiers de la famille des *Arecaceae (Palmae)*, de diamètre de stipe à la base de plus de 5 cm

Lutte obligatoire sur tout le territoire

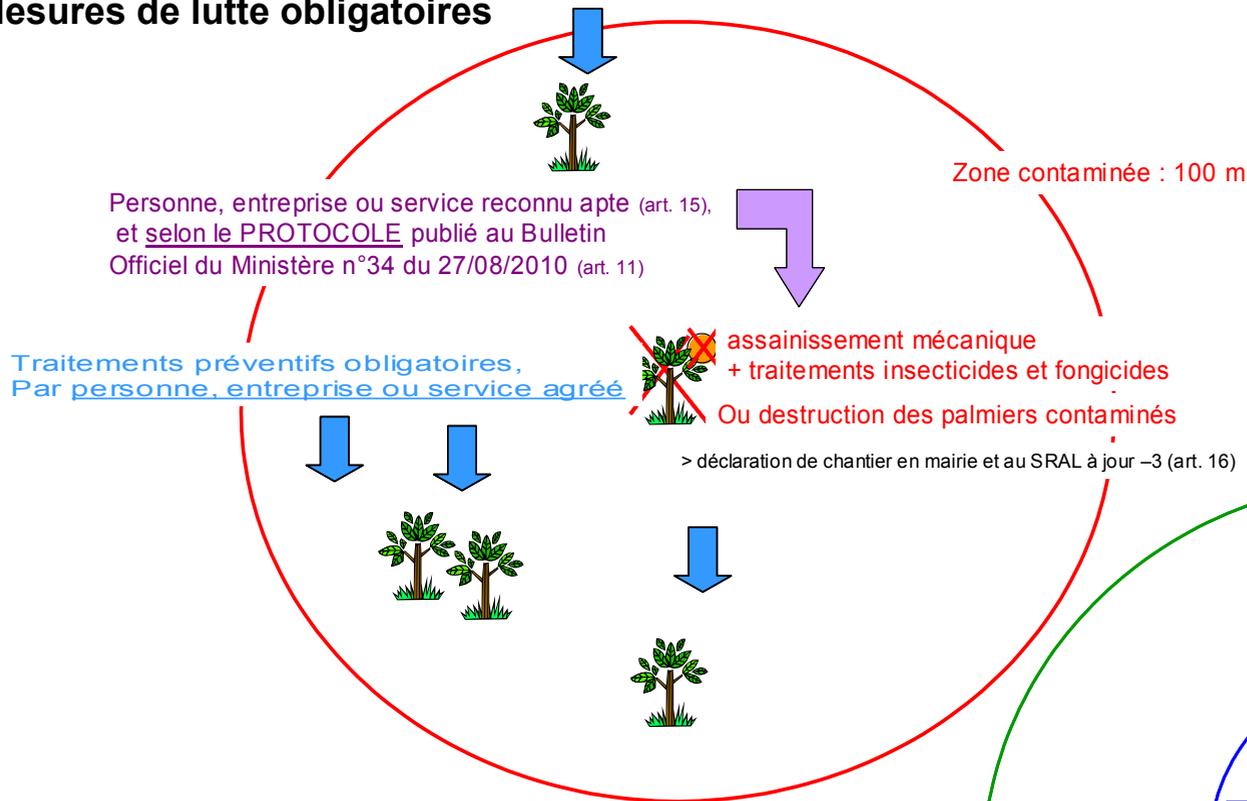
Surveillance générale obligatoire par tout détenteur de palmiers

Déclaration obligatoire des foyers avec l'appui des collectivités

Délimitation du périmètre de lutte / publication officielle



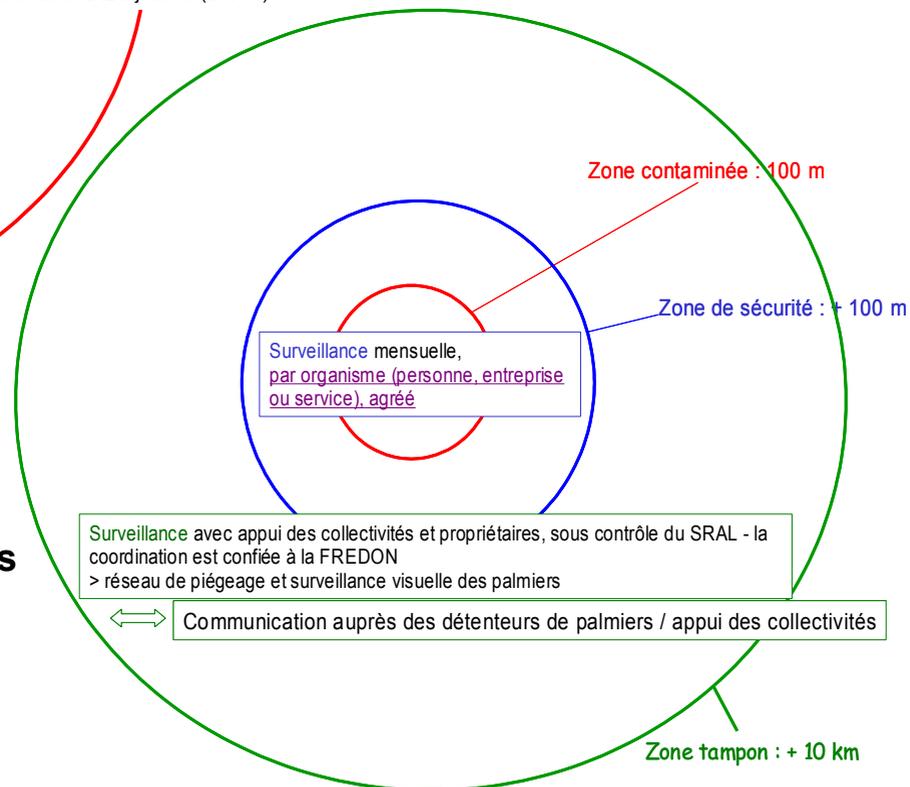
Mesures de lutte obligatoires



Traitements préventifs obligatoires, Par personne, entreprise ou service agréé



Mesures de surveillance obligatoires



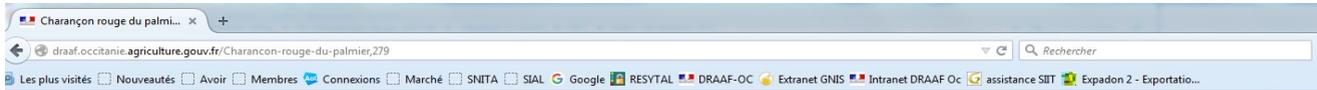
Surveillance avec appui des collectivités et propriétaires, sous contrôle du SRAL - la coordination est confiée à la FREDON > réseau de piégeage et surveillance visuelle des palmiers

Communication auprès des détenteurs de palmiers / appui des collectivités

PROJET D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL OCCITANIE

- Bases réglementaires européennes et nationales
- Situation en Occitanie :
 - Présence du charançon rouge du palmier
 - > Obligation de délimitation du périmètre de lutte
- Art. 1 : Liste des communes contaminées – palmier ou piège (annexe 1)
- Art. 2 : Délimitation du périmètre de lutte (annexe 2), en lien avec des foyers OC et voisins
- Art. 3 : Application à ce périmètre des mesures de surveillance et de lutte fixées par AM
- Art. 4 : Abrogation des précédents arrêtés de délimitation des périmètres de lutte
- Art. 5 : Exécution et publication

PROJET D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL OCCITANIE



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie
Le ministère de l'agriculture en région



Accueil PRODUCTION & FILIÈRES ALIMENTATION ENSEIGNEMENT & FORMATION DONNÉES Votre DRAAF

Santé des végétaux hors vigne

- > Charançon rouge du palmier
- > Vigilance vis à vis de Xylella fastidiosa
- > Chancres colorés du platane
- > Sharka
- > Passeport phytosanitaire européen (PPE) : circulation des végétaux soumis, en Union européenne
- > Cynips du châtaignier
- > Les ambrosies, plantes allergènes...
- > La pyrale du buis
- > Pseudomonas syringae actinidiae (PSA) du Kiwi
- > Bois d'emballage et norme NIMP15
- > Forêts
- > Notes nationales d'alerte sur des organismes nuisibles émergents en Europe

Accueil > ALIMENTATION > Protection des végétaux > Santé des végétaux hors vigne > Charançon rouge du palmier

Charançon rouge du palmier



Charançon rouge du palmier - Situation et lutte en Occitanie (Janvier 2017)

L'état des lieux de la lutte contre le charançon rouge du palmier (janvier 2017) est présenté pour la région Occitanie. Les 4 départements côtiers sont concernés.



Charançon rouge du palmier : Liste officielle des opérateurs formés pour intervenir sur les palmiers

Consultez la liste et accédez aux coordonnées des entreprises et opérateurs régionaux aptes à intervenir dans le cadre de la lutte contre le charançon rouge du palmier.



Charançon rouge du palmier - Situation et lutte en région LR-MP (Janvier 2016)

L'état des lieux de la lutte contre le charançon rouge du palmier est présenté pour les 4 départements méditerranéens concernés.



Charançon rouge du palmier : communes touchées par des foyers (Décembre 2015)

Carte régionale des communes touchées par des foyers de charançon rouge du palmier (décembre 2015).



Charançon rouge du palmier - Situation et lutte en région LR-MP (Juillet 2015)

Identifiés grâce à la surveillance mise en place au niveau régional, les foyers des 4 départements côtiers font l'objet de mesures de gestion.

Haut de page

Rechercher



Foyers de contamination par le Charançon rouge du palmier

CORNEILLA-DEL-VERCOL

Draaf Occitanie

Réalisation : FREDON LR
Date : Novembre 2017



Sources : IGN BD CARTO®



<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Charancon-rouge-du-palmier,279>